

EARL du Calumet

Diag AP & Diag Transmission

Année évaluée: 2020

Date diagnostic: 09/02/2022
Enquête réalisée par: Etienne Chaudeurge
Production principale: Maraichage

Cloturé: Oui
Subdivision associée: Ardear de Normandie
Département: 76

Fichier généré le 01/03/2022, 11:45:50



Présentation

La ferme

Nom de la ferme: EARL du Calumet
Nom(s) exploitant(s): Fruchart Denis
SAU (ha): 3

Adresse: 910 Chemin du Halage, Hameau de Beaulieu Code postal: 76480 Commune: Bardouville Canton: Région: Pays:	Téléphone: Portable: 0637345232 Fax: Email: denis.fruchart@wanadoo.fr
--	--

Activités

Productions de l'exploitation: Maraichage
Principales productions rencontrées dans la région:
Autres activités sur la ferme:

Présentation des actifs

Actifs directement rémunérés par l'activité

Nom: Fruchart Denis Statut: Chef d'exploitation % temps plein: 100 Age: Année d'arrivée: 1982 Formation: Ecole d'horticulture d'Angers Expérience pro: Stages puis 1 an d'expérience chez un maraicher

Actifs salariés et aides familiaux

Nom: Production 1 Statut: Salarié % temps plein: 50 Age: Année d'arrivée: Formation: Expérience pro:	Nom: Production 2 Statut: Salarié % temps plein: 50 Age: Année d'arrivée: Formation: Expérience pro:
Nom: Production 3 Statut: Salarié % temps plein: 70 Age: Année d'arrivée: Formation: Expérience pro:	Nom: Commercialisation 1 Statut: Salarié occasionnel % temps plein: 15 Age: Année d'arrivée: Formation: Expérience pro:
Nom: Commercialisation 2 Statut: Salarié occasionnel % temps plein: 15 Age: Année d'arrivée: Formation: Expérience pro:	

Total UTAF: 1
Total UTA: 3

Historique de la ferme

Année installation ferme: 1982

Commentaire ferme: Installation à 2 en GAEC puis départ d'un associé, l'EARL ne compte désormais plus qu'un associé

Ressources foncières actuelles: Nature des sols, fertilité, principaux atouts et contraintes

3ha - dont 1 750 mètres carrés de serre - groupés autour de la maison d'habitation et en propriété. A cela on peut rajouter 2500 mètres carrés prêtés par un voisin et un bail précaire de la zone autonome du port de 8000 mètres carrés. La nature des sols est très variable d'une parcelle à une autre, ce qui peut présenter un avantage pour les différentes cultures.

Moyens de production

Batiment: - Maison d'habitation en propriété - Batiment d'exploitation (stockage de matériel et de récolte, chambre froide) - 3 serres qui représentent 1750 mètres carrés (2x500 et une autre de 750)

Matériel: 2 tracteurs, une planteuse, un cultivateur, une arracheuse, une dérouleuse à plastique, un motoculteur, un presse-motte, un camion et du matériel de marché.

Détails des productions actuelles: Maraichage toute l'année (environ 30 variétés) Un peu de fruits

Cheptel:

Nombre d'UGB sur l'exploitation:

Quotas / Droits à produire:

Qualité du lait:

Quantités produites (lait, œufs, viandes, etc...):

Particularités éventuelles de la ferme, compléments:

Données économiques

Année évaluée: 2020

Otex de référence: 2018

Données comptables de l'exploitation	Ferme	OTEX
Chiffre d'affaires (ventes et prestations)	100 911 €	222 210 €
Production autoconsommée par le paysan	0 €	0 €
Valeur ajoutée	77 983 €	80 880 €
Excédent brut d'exploitation (EBE)	27 523 €	80 900 €
Total subventions	1 385 €	41 000 €
undefined	0 €	0 €
Aides couplées	0 €	0 €
Autres aides (Bio, MAEC, Natura 2000...)	0 €	0 €
Subventions exceptionnelles	750 €	0 €
Remboursement du capital (emprunts LMT)	0 €	31 980 €
Annuités (des emprunts moyen et long terme, hors foncier)	0 €	37 160 €
Charges financières (ou frais financiers)	0 €	5 180 €
Charges de personnel	52 990 €	11 530 €
Produit financier	53 €	0 €
Dotations aux amortissements	398 €	39 100 €
Dettes à moyen et long terme	0 €	186 960 €
Intérêts des dettes moyen et long terme	0 €	0 €
Dettes à court terme (< 12 mois)	16 834 €	89 160 €
Intérêts des dettes court terme	0 €	0 €
Actif comptable hors foncier	29 495 €	472 650 €
Valeur comptable du foncier	40 000 €	0 €
Capital d'exploitation nécessaire à la production	31 245 €	404 930 €
Charge annuelle de logement (location, remboursement emprunt)	0 €	0 €
Nombre d'UTAF	1	1.5

Calcul des indicateurs économiques	Ferme	OTEX
Revenu disponible en trésorerie (pour calcul A7 et A8)	27 576 €	43 740 €
solidité de l'exploitation (A8)	0,27 €	0,20 €
revenu disponible en « revenu dégagé » ou résultat courant	27 178 €	36 620 €
Marge nette avec subventions (A12)	80 168 €	48 150 €
Marge nette hors subventions (A16)	78 783 €	7 150 €
dette totale hors foncier/ EBE (A9)	0,61 €	0,06 €
Marge nette hors subventions / chiffre d'affaire (A10)	0,78	0,03
Subventions /revenu disponible (A11)	0,05	0,94
subventions / marge nette avec subventions (A12)	0,02	0,85
capital nécessaire pour produire / UTAF (T10)	31 245 €	404 930 €
marge nette avec amortissements / capital nécessaire(T11)	2,58	0,22

Valeur du SMIC annuel brut: 18 472,92 €

Valeur du SMIC horaire brut: 10,15 €

Valeur du SMIC horaire net: 8,04 €

Le travail avec la nature, Maraichage 39 / 57 pts

Critère 1 / Biodiversité 18 / 20

1.1 Biodiversité domestique et complémentarité entre productions créées par le paysan

TN1 Présence d'élevage lié au sol, troc ou échange de matière organique avec des voisins 1 / 2

Y a-t-il sur la ferme une activité d'élevage lié au sol ou des échanges ou troc avec des voisins ?

Troc ou échange (1 point)

TN2 Présence de races et/ou de variétés anciennes ou rustiques 2 / 2

Y a-t-il sur la ferme des races et/ou variétés rustiques ou locales et/ou des pratiques de sélection paysanne ?

Oui (2 points)

TN3 Utilisation d'une diversité de variétés 2 / 2

Est-ce que plusieurs variétés sont cultivées pour chaque espèce ?

Oui (2 points)

TN4 Nombre d'espèces cultivées représentatives sur la ferme 4 / 4

Quel est le nombre d'espèces cultivées représentatives sur la ferme ?

Plus de 20 espèces (4 points)

TN5 Utilisation de ruches pour favoriser la pollinisation 2 / 2

Est-ce que des ruches sont utilisées pour favoriser la pollinisation ?

Oui (2 points)

1.2 Biodiversité naturelle

TN6 Création ou entretien d'espaces favorisant la biodiversité 3 / 3

Y a-t-il des cultures pérennes : prairies permanentes, agroforesterie, vigne ou arboriculture avec mise en place d'un enherbement entre les rangs... ?

Oui (3 point)

TN7 Présence, qualité et diversité des haies 3 / 3

Quelle est la quantité et la diversité des haies ?

Présence de haies composites, linéaire supérieur à 100 m/h (3 points)

1.3 Assolement, rotation

TN8 Durée de la rotation 1 / 2

Quelle est la durée moyenne des rotations ?

Entre 3 et 5 ans (1 point)

Critère 2 / Gestion de la fertilité des sols 9 / 12

2.1 Raisonement de la fertilisation

TN9 raisonnement de la fertilisation azotée 2 / 2

Comment est raisonnée la fertilisation ?

Fertilité du sol par utilisation d'amendements organiques (2 points)

TN10 Choix des fertilisants en fonction de leur forme 4 / 6

Quelle est la nature des fertilisants organiques ?

- Compost, fumier composté ou amendement AB (2 point)
- Engrais vert (2 point)
- Engrais de synthèse (0 point)

2.2 Gestion de la fertilité des sols

TN11 Entretien de la vie du sol 3 / 4

Quelles sont les pratiques utilisées pour respecter et entretenir la vie du sol ?

- Techniques culturales respectueuses et adaptées à la protection des sols (2 point)
- Réincorporation des résidus de récolte (1 point)

Critère 3 / Gestion des phytosanitaires et des produits vétérinaires 6 / 13

TN12 Quel est le raisonnement des maladies et des risques parasites sur les cultures ? 3 / 5

Raisonnement et gestion des risques sanitaires

Non (0 point)

Traitements faits de manière exceptionnelle plutôt que systématique

Oui (1 point)

Utilisation même partielle de lutte biologique ou intégrée

Oui (2 points)

TN13 Gestion des mauvaises herbes 1 / 4

Quelles sont les pratiques utilisées pour gérer les mauvaises herbes ?

Paillage plastique uniquement (1 point)

TN14 Pression polluante / pesticides 2 / 4

Quelle est la proportion de la SAU traitée avec des pesticides ?

Entre 25 et 50 % (2 points)

Critère 4 / Protection de la ressource en eau 3 / 6

4.1 Protection quantitative

TN15 Présence d'irrigation 0 / 0

Y a-t-il utilisation d'irrigation sur la ferme ?

Oui (0 point)

TN16 Type de prélèvement 0 / 2

Quel est votre mode d'alimentation en eau ?

Prélèvement individuel en nappe ou au fil de l'eau sur rivière non réalimentée (0 point)

TN17 Utilisation d'un compteur 3 / 4

Quelles sont les techniques d'optimisation de l'utilisation de l'eau ?

Utilisation d'un compteur

Non (0 point)

Utilisation de techniques limitant l'évaporation et favorisant l'infiltration (paillage, binage)

Oui (2 points)

Utilisation d'outils de maîtrise des volumes (goutte-à-goutte, sonde tensiométrique...)

Oui (1 point)

4.2 Protection qualitative

TN18 Protection qualitative de la ressource en eau 0 / 0

Y a-t-il des zones humides, des zones de captages, un ou plusieurs cours d'eau sur le territoire de la ferme

Non

Critère 5 / Gestion de l'espace 3 / 6

TN19 Gestion des paysages 2 / 2

Quelle attention le paysan porte-t-il aux éléments marquants du paysage sur sa ferme ?

Entretien ou amélioration de ces éléments (2 points)

TN20 Préservation des zones sensibles 0 / 2

Y a-t-il sur la ferme des zones remarquables pour leur intérêt écologique et officiellement reconnue comme telles ?

Oui

Le paysan les préserve-t-il en adoptant des pratiques particulières compatibles avec leur intérêt écologique ?

Non (0 point)

TN21 Gestion des déchets agricoles 1 / 2

Participation à des opérations de collectes (bâche, plastique...)

Non (0 point)

Utilisation, quand ils existent, de produits recyclés dans les approvisionnements

Oui (1 point)

La qualité des produits 25.5 / 39 pts

Critère 1 / Qualité générée par les modes de production mis en œuvre 13,5 / 20

Q1 Contribution des pratiques à la qualité globale des produits: 13,5 / 20

Reprise automatique de la note du thème Travail avec la nature ramenée à une note sur 20

Critère 2 / Reconnaissance officielle 0 / 5

Q2 Certification d'un ou plusieurs produits de la ferme 0 / 5

Est-ce que certains de vos produits bénéficient d'une reconnaissance officielle de qualité ?

Aucune reconnaissance officielle de qualité (0 point)

Critère 3 / Transparence sur les pratiques agricoles 3 / 5

Q3 Respect de la transparence des méthodes de production vis-à-vis du consommateur 3 / 5

Par quels moyens autres que la certification une transparence vis-à-vis du consommateur est-elle assurée concernant les méthodes de production ?

Visites scolaires, portes ouvertes, vente à la ferme

Accessibilité pour le consommateur aux lieux de production, de transformation et de commercialisation

Oui (3 point)

Présence d'un Système Participatif de Garantie

Non (0 point)

Critère 4 / Respect des cycles naturels et du bien-être animal 4 / 4

Q4 Respect des cycles naturels et du bien-être animal à travers les pratiques du paysan 4 / 4

- *Il n'y a pas de cultures ou élevage hors sol sur la ferme (1 point)*
- *La saisonnalité des productions et élevages est respectée (1 point)*
- *Les variétés cultivées ou les animaux élevés sont adaptés au terroir (nature du sol, climat, besoins hydriques...) (1 point)*
- *Même dans le cas où les variétés cultivées ou les animaux ne sont pas spécialement adaptés au terroir, la conduite des cultures ou des troupeaux prend en compte l'aléa climatique local (1 point)*

Critère 5 / Utilisation ou non d'OGM 5 / 5

Q4 Respect des cycles naturels et du bien-être animal à travers les pratiques du paysan 4 / 4

Y a-t-il des OGM présents dans les productions végétales ?

Pas de culture OGM (4 points)

Q6. La connaissance et l'utilisation des produits issus de la mutagénèse 1 / 1

Le paysan connaît-il la mutagénèse et/ou utilise-t-il des produits issus de la mutagénèse ?

Connaissance et non utilisation de produits issus de la mutagénèse (1 point)

Le développement local 29 / 40 pts

Critère 1 / Implication du paysan dans la vie locale 8 / 12

1.1 - Participation à la vie locale à titre personnel

D1 Adhésion à une association culturelle, sportive, sociale (Hors agricole) 0 / 2

Le paysan adhère-t-il à une association culturelle, sportive, sociale?

Non (0 point)

D2 Implication dans la vie politique ou syndicale 2 / 2

Le paysan est-il impliqué dans la vie politique ou syndicale

Oui (2 points)

D3 Prise en charge d'une responsabilité dans l'une de ces structures 0 / 2

Le paysan prend-il une responsabilité dans l'une de ces structures

Non (0 point)

1.2. Participation à la vie économique locale

D4 Localisation des achats de biens et services liés à la ferme 2 / 2

Où le paysan achète-t-il les biens et services qui sont nécessaires au fonctionnement de sa ferme ?

Le paysan privilégie (plus de 50% en volume) les relations avec le centre de distribution le plus proche? (2 points)

D5 Pratique du troc 2 / 2

Est-ce que le paysan réalise des échanges (non marchands) ou du troc avec ses voisins ?

Oui (2 points)

D6 Partie de la production est consommée localement 2 / 2

Quelle est la proportion de produits de la ferme qui sont consommés « localement », c'est-à-dire dans un rayon maximal de 100 km ?

Plus de 50 % (2 points)

Critère 2/ Forme collective ou sociale de production et de commercialisation 4 / 8

D7 Partenariat économique et social du paysan 4 / 8

Participation à une réalisation micro-économique (GIE, GFA, AMAP, partenariats artisans-commerçants...)

Non (0 point)

Participation à une CUMA, une activité de développement (ADEAR, Civam, GAB...)

Oui (2 points)

Prise en charge d'une responsabilité dans l'une de ces structures

Non (0 point)

Recherche de relations quotidiennes ou fréquentes avec les consommateurs

Oui (2 points)

Critère 3/ Valorisation du territoire 3 / 6

D8 Ouverture au public 1 / 4

La ferme accueille très régulièrement du public dans le cadre d'une activité économique, comme par ex une activité touristique (hébergement, restauration...), de la vente directe, de l'éducation au goût...

Non (0 point)

La ferme ouvre son territoire au public

Non renseigné

D9 Respect de l'environnement dans la rénovation des bâtiments 2 / 2

Le paysan cherche-t-il à utiliser au maximum des matériaux locaux et/ou respectueux de l'homme et de l'environnement lors de la construction ou la rénovation de ses bâtiments?

Oui (2 points)

**Critère 4 / Partage de la production et de la richesse créée
14 / 14**

D10 Volume de production par actifs 6 / 6

Reprise automatique de la note du thème Répartition

D11 Développement / création d'activité générant de l'emploi 4 / 4

Le paysan a-t-il créé de l'activité, ou réorganisé son activité, générant de l'emploi sur la ferme durant les cinq dernières années ?

Création d'un mi-temps et plus (4 points)

D12 conditions d'accueil des salariés et des emplois saisonniers 4 / 4

Optimisation des conditions de travail des salariés (salaires, emploi du temps, locaux adaptés...)

Oui (1 point)

Respect des normes sociales

Oui (1 point)

Retour des saisonniers chaque année (ou maintien des salariés)

Oui (1 point)

Préférence pour les contrats de longue durée ou la mise en place de groupements d'employeurs afin de pérenniser les emplois

Oui (1 point)

L'Autonomie 40 / 60 pts

Critère 1 / Autonomie décisionnelle 18 / 20

1.1. Choix stratégiques du paysan

A1 Autonomie décisionnelle dans le choix des productions : 4 / 4

Concernant le choix des productions, quel degré d'autonomie le paysan estime-t-il avoir ?
très autonome (4 points)

Questions support à la réflexion:

Q1 : Quelles productions et quelles activités avez-vous sur votre ferme ?

Q2 : Quelles sont les raisons pour lesquelles ces activités et productions sont présentes sur votre ferme ?

Q3 : Ces productions vous rendent-elles dépendants de certains fournisseurs ou réduisent-elles votre autonomie lors de la commercialisation ?

A2 Autonomie décisionnelle dans le choix des modes de commercialisation : 3 / 4

Concernant le choix des modes de commercialisation, quel degré d'autonomie le paysan estime-t-il avoir ?
assez autonome (3 points)

Questions support à la réflexion:

Q1 : Comment commercialisez-vous vos productions ? En filière longue, en coopérative...

Q2 : Quelles sont les raisons pour lesquelles la commercialisation se fait ainsi ?
Isolement qui fait qu'il faut être autonome

Q3 : Quelle autonomie entraînent ces modes de commercialisation ? (nombre de collecteurs possibles, nombre de débouchés, possibilités de changer de point de vente, contraintes imposées par les acheteurs...)

A4 Autonomie décisionnelle dans le choix des investissements 4 / 4

Concernant le choix des investissements, quel degré d'autonomie le paysan estime-t-il avoir ?
très autonome (4 points)

Questions support à la réflexion:

Q1 : Quels investissements avez-vous réalisés depuis votre installation ?

Q2 : Quelle est la part de ceux que vous avez réalisés de votre propre initiative par un choix délibéré ?

Q3 : Quelle est la part de ceux que vous souhaitez réaliser mais que vous avez dû ou devez encore différer dans le temps ?

1.2. Choix techniques sur la ferme

A5 Choix des variétés cultivées et des races élevées. 3 / 4

Concernant le choix des variétés cultivées et des races élevées, quel degré d'autonomie le paysan estime-t-il avoir ?
assez autonome (3 points)

Questions support à la réflexion:

Q1 : Quelles variétés cultivez-vous et/ou quelles races élevez-vous sur votre ferme ?

Q2 : Quelles sont les raisons pour lesquelles ces variétés et/ou races sont présentes sur votre ferme ?
En fonction de la demande des clients, même si ça lui convient

A6 Choix des techniques de culture ou d'élevage 4 / 4

Concernant le choix des techniques de production, quel degré d'autonomie le paysan estime-t-il avoir ?
très autonome (4 points)

Questions support à la réflexion:

Q1 : Avez-vous un suivi technique de vos cultures et/ou élevage par un organisme extérieur ?

Q2 : Avez-vous choisi ce suivi ou vous est-il imposé ?

Q3 : Mettez-vous en application tout ou partie des conseils qui vous sont donnés ? Pourquoi ?

Q4 : Indépendamment de cet organisme extérieur, recherchez-vous des conseils ou des informations extérieures pour le suivi technique de vos productions ?

Critère 2 / Autonomie économique et financière 15 / 20

2.1 La gestion de la ferme : revenu, solidité

A7 Capacité économique de la ferme : revenu disponible horaire par UTAF comparé au SMIC horaire brut 1 / 2,5

Le revenu horaire disponible par UTA Familiale est de :

Entre 0,7 et 1 SMIC horaire (1 point)

A8 Solidité du système de production : revenu disponible / chiffre d'affaire 1 / 2,5

Quelle proportion du chiffre d'affaire se retrouve dans le revenu disponible ?

Entre 20 et 30% (1 point)

A9 Pression financière liée aux emprunts 3 / 3

Quel est le poids de la dette totale hors foncier (court, moyen, long terme) par rapport à l'EBE ?

Moins du double (moins de 200%) (3 points)

A10 Rentabilité des productions choisies, hors subventions : Marge nette hors subventions/chiffre d'affaires, en % de la moyenne régionale 3 / 3

Quelle est la rentabilité (hors subventions) des productions de la ferme par rapport à la moyenne régionale ?

Plus de 140 % (3 points)

2.2 La stratégie de l'agriculteur vis-à-vis des subventions

A11 Le poids des subventions dans le revenu disponible de la ferme : subventions / revenu disponible 3 / 3

Quel est le poids des subventions dans la constitution du revenu disponible ?

Moins de 25 % (3 points)

A12 Le poids des subventions dans la constitution de la marge nette 3 / 3

Quel est le poids des subventions dans la constitution de la marge nette sur la ferme par rapport à la moyenne régionale au sein de son groupe de production ?

Moins de 90 % (3 points)

2.3 La stratégie de commercialisation

A13 sécurité et pérennité des filières de commercialisation 1 / 3

Quel est le nombre de débouchés ?

2 débouchés et plus

Quel est le type de débouchés ?

Sans contrat (1 point)

3.1 L'autonomie alimentaire (en cas d'élevage)

Absence d'élevage

3.2 L'autonomie semencière

A16 Proportion de semences achetées (en surface) : total surfaces achats/total surfaces cultivées **3 / 5**

Quelle est la proportion de semences achetées sur la quantité totale de semences utilisées (en surface) ?
Plus de 70 % mais le greffage et les plants sont « personnalisés » par le fournisseur (3 points)

3.3 L'autonomie dans l'usage des fertilisants

A17 Proportion de fertilisant NPK achetés : total achats / total consommés (achats + autoproduction) **0 / 10**

Quelle est la proportion de fertilisants achetés sur la quantité totale de fertilisants utilisés ?
Plus de 80 % (0 point)

3.4 L'autonomie énergétique

A18 Consommation d'énergie directe **3 / 5**

Quelle est la quantité d'énergies fossiles ou non renouvelables consommées sur l'exploitation, par hectare, en équivalent fioul (EQF) ?

Entre 300 et 400 EQF (3 points)

Bonus: Production d'énergie fermière **1 / 1**

Produisez-vous sur votre exploitation de l'énergie fermière : huile végétale, méthanisation, panneaux photovoltaïque ou thermique sur le toit des bâtiments, bois de chauffage... ?

Oui

La répartition des volumes et des moyens de production 55 / 60 pts

R1 La dimension économique de la ferme : la SAU en équivalent polyculture-élevage par UTA comparée à la SMA polyculture-élevage **20 / 20**

Quelle est la surface agricole utile disponible par personne (par UTA) sur la ferme comparée à deux fois la Surface Minimale d'Assujettissement (2 SMA équivalent à l'ex surface minimale d'installation du département) ?
Moins de 100 % (20 points)

R2 La création de richesse : la valeur ajoutée par UTA et par hectare **10 / 10**

Quelle est la valeur ajoutée qu'une personne (1 UTA) dégage à l'hectare sur la ferme ?
Plus de 725 €/ha/UTA (10 points)

R3 Le partage de la richesse : le revenu disponible par UTAF comparé à 2 SMIC bruts **10 / 10**

Quel est le revenu disponible par UTAF comparé à deux SMIC bruts ?
Moins de 100 % (10 points)

R4 La répartition subjective du foncier **10 / 10**

Comparée à ses voisins, comment le paysan juge-t-il la taille de sa ferme (petite, moyenne ou grande) ?
10 points

Questions support à la réflexion:

Comparé à ses voisins avec le même système de production, comment le paysan juge-t-il sa ferme?

Quelle est sa politique d'agrandissement ?

R5 Le partage volontaire du foncier **0 / 5**

Le paysan a-t-il libéré des terrains pour installer quelqu'un ?
Non (0 point)

Commentaire éventuel:

R6 Le partage des richesses par la création d'emploi **5 / 5**

Depuis son installation, le paysan a-t-il créé de l'emploi ?
Plus d'un mi-temps (5 points)

Commentaire éventuel:

La transmission

Critère 1/ « Vivabilité » de la ferme 7 / 10

1.1 Le contexte général autour de la ferme

T1 Ambiance générale liée à l'activité professionnelle. (contexte de la ferme, bonne entente avec les voisins, entraide...) 3 / 3

- Les établissements de service agricole (approvisionnement, prestataires, administrations...) sont-ils situés à proximité de la ferme ? (1 point)
- L'entente avec les voisins est-elle bonne ? (1 point)
- Votre repreneur pourra-t-il travailler en entraide ? (1 point)

Questions support à la réflexion:

Faites une liste des services agricoles présents à proximité de la ferme.

Faites une liste des services agricoles présents à proximité de la ferme.

T2 Ambiance générale hors de l'activité professionnelle 2 / 2

- Est-il possible d'avoir une vie sociale riche à proximité immédiate de la ferme ? (1 point)
- La ferme est-elle proche des axes de communication, est-il aisé d'accéder aux commerces et services ? (1 point)

1.2 Le travail dans la ferme

T3 Appréciation qualitative du travail 1 / 2

Le travail est agréable, épanouissant, enrichissant

Oui (1 point)

Le travail est peu à non pénible physiquement

Non (0 point)

Questions support à la réflexion:

Quelle est la pénibilité du travail sur la ferme ? Comment le paysan vit-il psychologiquement et physiquement son activité ?

T4 Temps de travail moyen annuel pour l'ensemble des UTAF 0 / 2

Quel est le volume horaire consacré au fonctionnement de la ferme par l'ensemble des UTAF ?

Supérieur à 2400 h/an/UTAF (0 point)

Heures annuelles totale

3000

Heures annuelles / UTAF

3000

T5 Astreinte et disponibilité de l'activité 1 / 1

Le paysan a-t-il la possibilité de s'accorder le temps nécessaire pour se reposer, se changer les idées, faire une autre activité ?

Au moins un jour disponible par semaine (1 point)

Critère 2/ Adaptabilité ou facilité de reconversion de la ferme 7 / 10

2.1 Adaptabilité de la ferme à d'autres productions

T6 Si la production devait changer... 3 / 6

Indiquez la production qui serait la plus réalisable (il ne peut y en avoir qu'une).

Arboriculture

Pour cette production:

Les terres possèdent

Des qualités agronomiques moyennes (1 point)

Les bâtiments sont

Adaptables facilement avec peu d'investissement (2 points)

Le matériel est

Pas du tout adapté (0 point)

2.2 Adaptabilité des modes de commercialisation

T7 Facilité de reprise des des modes de commercialisation 1 / 1

Mode de commercialisation

courts

■ la clientèle déjà développée pourra être reprise.

T8 Adapatabilité des modes de commercialisation 3 / 3

À proximité de la ferme, y a-t-il des modes de commercialisation adaptés à la production d'un ou des repreneur(s) ?

Oui, trois ou plus (3 point)

Questions support à la réflexion:

Existe-t-il des filières longues à proximité qui pourraient commercialiser la production d'un ou des repreneur(s) ?

Existe-t-il des marchés de plein vent à proximité de la ferme ?

Critère 3/ Sécurité vis à vis du foncier 4 / 5

T9 Le foncier, atout dans la transmission 4 / 5

Quelle part de la SAU est en faire-valoir direct ? C'est-à-dire les surfaces dont le paysan dispose librement.

100 % de SAU en faire-valoir direct (2 points)

Si le paysan possède des terres en location, sait-t-il si le(s) propriétaire(s) serait-ent favorables à une installation ?

Propriétaire(s) favorable(s) en majorité (1 point)

La dynamique foncière locale est-elle favorable pour une installation ?

Moyennement favorable (1 point)

Questions complémentaires ouvertes

Le paysan serait-il d'accord de louer les terres à un ou des repreneur(s) ?

Le paysan est-il prêt à discuter avec le-s propriétaire-s pour faciliter la passation du bail ?

Critère 4/ Viabilité économique de la ferme 6 / 10

T10 Autonomie économique de la ferme 4 / 5

Indicateur équivalent à la la note du thème Autonomie économique, à compléter ci-dessous, divisée par 4

T11 La capacité à prélever un « salaire » suffisant comparé au SMIC horaire 2 / 5

Que représente le niveau de revenu dégagé pour chaque actif, par rapport au SMIC ?

Entre 0,7 et 1 SMIC horaire (2 points)

Critère 5/ Valeur de l'outil à transmettre 5,5 / 10

5.1 Les éléments de la ferme à transmettre

T12 La réflexion sur les éléments à transmettre 2,5 / 2,5

Quels sont les éléments de la ferme qui seront transmis et à quelles conditions ?

2,5

5.2 La valeur de la ferme comparée au nombre d'actifs

T13 Valeur de l'outil de production : capital d'exploitation nécessaire pour produire / UTAF 0 / 2,5

Quelle est l'importance de la valeur du capital nécessaire au fonctionnement de la ferme par rapport au nombre d'actifs ?

Plus de 190 000 € (0 point)

5.3 Autres paramètres influant la valeur

T14 Attrait de la ferme dans le cadre de la transmission 3 / 5

Le paysan serait-il prêt à faire des concessions financières pour faciliter l'installation d'un jeune agriculteur ?

Non (0 point)

Le paysan continue-t-il à maintenir la ferme en l'état, ou, dans la perspective de l'arrêt de son activité préfère-t-il diminuer l'activité ?

Maintien de la ferme en état (1 point)

Lors de la transmission, le repreneur risque-t-il d'avoir des frais importants ?

Investissements estimés peu importants (2 points)

Critère 6/ Avancement du projet retraite 13 / 15

6.1 Volonté de transmettre

T15 La motivation du paysan pour transmettre sa ferme 2 / 2

Le paysan souhaite transmettre:

Non renseigné

6.2 Avancement des démarches liées à la cessation d'activité et au départ à la retraite

T16 Préparatoin du projet de vie du paysan pour sa retraite 6 / 7

■ Le paysan a-t-il déjà réfléchi aux activités qu'il souhaiterait faire pendant sa retraite ? (1 point)

■ Connait-il la date à laquelle il pourra prendre sa retraite ? (1 point)

■ Connait-il le montant de sa retraite ? (1 point)

■ Le paysan a-t-il fait une formation sur la transmission ? (1 point)

- *Le paysan a-t-il discuté de son projet avec d'autres personnes ;paysans, consommateurs, élus ? (1 point)*
- *Le paysan a-t-il commencé à chercher un repreneur ? (1 point)*

6.3 Le logement et la situation de la succession dans la famille

T17 Perspective pour le logement 3 / 4

Le paysan a-t-il effectué des démarches pour trouver un logement pour lui ou pour son repreneur ?

Non (0 point)

Pense-t-il quitter sa maison d'habitation pour la transmettre avec la ferme ?

Oui (3 points)

T18 Concertation avec l'entourage familial 2 / 2

- *Le paysan discute-t-il de la transmission dans sa famille ? (1 point)*
- *La succession du patrimoine familial est-elle déjà effectuée ? (1 point)*

Analyse

Commentaire global sur l'ensemble de la ferme

Une ferme qui permet de faire vivre beaucoup de personnes sur une petite surface et qui a gagné une forte autonomie décisionnelle et économique grâce à un très faible poids des emprunts et des aides. Mis à part le sentiment d'isolement professionnel relatif qui peut exister du fait de la géographie des Boucles de la Seine, la proximité avec Rouen permet un lien fort avec les consommateurs.

Travail avec la nature

Des pratiques agricoles dans l'ensemble favorable à l'environnement, notamment sur la diversité des cultures, la fertilisation grâce à de l'échange de fumier avec un voisin, la présence de cultures pérennes ou encore la grande quantité et diversité de haies.

Qualité des produits

La reconnaissance de la qualité des produits se fait par le lien direct avec le consommateur et l'explication du mode de production. Pour un repreneur, il serait sûrement plus facile de passer par des certifications officielles (Bio ou autre) pour faire valoir la transparence sur la qualité des produits.

Développement local

Une ferme géographiquement isolée qui bénéficie cependant de la proximité avec Rouen pour le lien aux consommateurs et la commercialisation. Elle permet de faire vivre le territoire notamment avec l'emploi de main d'oeuvre locale (environ 3 ETP) mais est relativement isolée sur l'aspect professionnel avec les autres producteurs du fait de la géographie de la Seine.

Autonomie

Grâce à son faible endettement et sa forte valeur ajoutée, la ferme est très autonome dans ses décisions stratégiques et commerciales. La ferme est également très autonome vis-à-vis des subventions, ce qui lui permet de bénéficier d'une forte autonomie économique.

Répartition

C'est une ferme qui dégage une valeur ajoutée importante comparée à sa surface et qui permet donc de faire vivre un associé et 3 ETP sur 3 ha.

Transmission

Du fait de la présence de la maison d'habitation sur place, la valeur de reprise peut sembler important. Ce qui est compensé par la capacité de la ferme à se dégager un revenu correct sans trop d'investissements supplémentaires. Le cédant est également prêt à aménager les modalités de reprise pour étaler ce coût.